

miracle fut raconté par elle-même, en 1399, en la présence du R. P. Abbé de Cadouin, lorsqu'elle vint accomplir son vœu.

8. Un prêtre, nommé Bernard Viverin, était affligé de la goutte depuis trois ans ; il en fut délivré après avoir fait son vœu au *saint Suaire* de Jésus-Christ et l'avoir adoré, ainsi qu'il l'attesta lui-même en 1396, en présence de Pierre Delpuche et de plusieurs autres personnes.

9. Un homme noble, appelé M. de Solages, ayant eu par accident une jambe brisée et rompue en trois endroits, sans espérance de pouvoir plus marcher ni l'être guéri par aucun remède humain, eut recours à Notre-Seigneur Jésus-Christ et fit vœu de venir voir et adorer le *saint Suaire* et faire son offrande suivant la coutume, et en même temps il se trouva guéri. Il vint plus tard accomplir son vœu et rendre témoignage d'un si grand miracle. C'était en 1399.

10. La même année 1399, un enfant, né à Saverdun, tomba par malheur dans une rivière, où il se noya. Son père, Bernard de Sotte, le voyant mort, et se souvenant des grands miracles que Jésus-Christ opérait par la vertu de son *saint Suaire*, eut recours à lui, le suppliant de ressusciter son enfant et promettant de le porter auprès de la *sainte Relique* et d'y faire son offrande selon l'usage. Presque aussitôt l'enfant revint à la vie. Ce miracle fut solennellement attesté par le père et la mère de l'enfant quand ils vinrent accomplir leur vœu.

11. Une femme, nommée Jeanne Guingoria, du